



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: KEIM ECOTEC**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Agent hydrofuge concentré
- **Utilisations déconseillées** Toute autre utilisation est déconseillée.
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIMFARBEN AG
Wiesgasse 1 / CH-9444 Diepoldsau
Tel. +41 71 737 70 10 / Fax +41 71 737 70 19
www.keim.com / info @keim.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Thomas Klug
Téléphone +41(0)794027155
E-mail: info@keim.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Tox Info Suisse: 145
GBK GmbH Global Regulatory Compliance, Emergency number: +41 71 737 70 18

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Polydiméthylsiloxane avec fonctions aminoalkyles
Acide propionique
- **Mentions de danger**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13

Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer les aérosols.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P315 Consulter immédiatement un médecin.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, sable, poudre d'extinction.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations**Description:** Alkylsilicone**Composants dangereux:**

CAS: 35435-21-3 EINECS: 252-558-1 Reg.nr.: 01-2119555666-27-XXXX	Triethoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane ⚠ Flam. Liq. 3, H226	50-100%
CAS: 67923-07-3 Polymer	Polydiméthylsiloxane avec fonctions aminoalkyles ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315	10-20%
CAS: 79-09-4 EINECS: 201-176-3 Numéro index: 607-089-00-0 Reg.nr.: 01-2119486971-24	Acide propionique ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318	< 5%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

- CH/FR

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13

Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et le pharynx avec de l'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Poudre d'extinction

Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxydes de carbone (COx)

Oxyde d'azote (NOx)

Dioxyde de silicium (SiO₂)

Gaz nitreux

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications** En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller aux mesures de protection (voir paragraphes 7 et 8).

Veiller à une aération suffisante.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 3)

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.

Se conformer aux réglementations locales.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Danger de glissade!

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant ininflammable (sable, terre, kieselguhr, vermiculite).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau ou les yeux.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ne pas inhaler les aérosols.

Équipement de protection individuelle voir le chapitre 8. Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Refroidir les emballages exposés avec de l'eau pulvérisée

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Conserver dans les emballages d'origine dans un endroit frais et sec.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais.

Stocker à sec.

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **Classe de stockage:** 3

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13

Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 4)

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· **8.1 Paramètres de contrôle**· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****79-09-4 Acide propionique**

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 60 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 30 mg/m ³ , 10 ppm SSc;
--------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

· **DNEL****35435-21-3 Triethoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane**

Oral	Long-term - systemic effects, consumer	9,5 mg/kg/day (consumer)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	13,4 mg/kg bw/day (worker)
	Long-term - systemic effects, consumer	9,5 mg/kg/day (consumer)
Inhalatoire	Acute-systemic effects, worker	45 (worker)
	Acute-systemic effects, consumer	67,8 (consumer)
	Long-term - systemic effects, consumer	11,3 mg/m ³ (consumer)

· **PNEC****35435-21-3 Triethoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane**

Aquatic compartment - freshwater	0,64 mg/l (freshwater)
Aquatic compartment - marine water	0,064 mg/l (marine water)
Aquatic compartment - water, intermittent releases	6,4 mg/l (non spécifiée)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	4,3 mg/kg sed dw (sediment fresh water)
Aquatic compartment - sediment in marine water	0,43 mg/kg sed dw (sediment marine water)
Terrestrial compartment - soil	0,48 mg/kg dw (soil)
Sewage treatment plant	1 mg/l (sewage treatment plant)
Oral secondary poisoning	10 mg/kg food (non spécifiée)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Equipement de protection individuel:**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre combiné A/P

· **Protection des mains:** Gants de protection

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13

Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 5)

- **Matériau des gants**
Adapté par exemple:
Butylcaoutchouc
Epaisseur recommandée: $\geq 0,5$ mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 3 (60 min)
Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** Consulter le chapitre 12 et 6.2

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Jaunâtre
· Odeur:	Faible, caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH à 20 °C:** 5-6*

· Changement d'état

· **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

· **Point d'éclair** 25 °C (DIN 53213)

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 265 °C

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11**Nom du produit: KEIM ECOTEC**

(suite de la page 6)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	non déterminé
Supérieure:	non déterminé
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 25 °C:	0,9-1,0* g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	non applicable
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non applicable
· Viscosité:	
Dynamique à 25 °C:	1-10* mPas (DIN 51562)
Cinématique:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps. Limites d'explosibilité pour l'éthanol dégagé : 3,5- 15% vol.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable en cas d'utilisation et de stockage normaux.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réagit lentement avec : l'eau.
Le produit de la réaction est : l'éthanol.
Ceci favorise la diminution du point éclair.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de carbone (COx)
Oxydes nitriques (NOx)
Dioxyde de silicium (SiO₂)
Gaz nitreux
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

CH/FR

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rat)

35435-21-3 Triethoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat) (OECD 423)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat) (OECD 402)
	NOAEL	150 mg/kg (rat) aus Wacker Silres BS 1701 (Silan-100). Es kann nur ein NOAEC hinterlegt werden --> niedrigster Wert hinterlegt

79-09-4 Acide propionique

Oral	LD50	2600 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	500 mg/kg (lapin)

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Pas irritant pour les lapins

Le contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

En cas d'inhalation: Irritation possible.**En cas d'ingestion:** Irritation possible.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

Aucune étude expérimentale connue.

Le produit n'ayant pas été testé, les informations sur la toxicologie sont issues des propriétés des constituants.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) néant**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13

Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 8)

- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

35435-21-3 Triethoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane

NOEC	(21d), 32 mg/l (Daphnia) (reproduction)
EC 50/3h	>100 mg/l (Les boues d'épuration)
LC 50/96 h	> 100 mg/l (poisson) (OECD 203, semistatisch)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Modérément/partiellement biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas significativement dans les organismes.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
 - **Indication AOX:**
En raison des composants qui ne contiennent pas d'halogènes organiques, le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.
 - **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CE No 2006/11/CE:**
En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.
 - **Indications générales:**
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Éliminer selon les réglementations locales.

· Catalogue européen des déchets

07 01 99	déchets non spécifiés ailleurs
----------	--------------------------------

· Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

07 01 99	Déchets non spécifiés ailleurs
----------	--------------------------------

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13


Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 9)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN1993
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR	1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Triethoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane), Dispositions spéciales 640E
· IMDG, IATA	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Alkyltriethoxysilane)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA	
 · Classe · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: · Stowage Category	Attention: Liquides inflammables. 30 F-E, S-E A
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ)	5L

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13

Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 10)

· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	3 D/E
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., DISPOSITIONS SPÉCIALES 640E (TRIETHOXY(2,4,4-TRIMÉTHYLPENTYL) SILANE), 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t**
- **Prescriptions nationales:**
- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe B (Classification propre)
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction observé:**
TRGS 200 (Allemagne)
TRGS 500 (Allemagne)
TRGS 510 (Allemagne)
TRGS 900 (Allemagne)
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** Néant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

CH/FR

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.05.2017

Numéro de version 13

Révision: 30.05.2017

Nom du produit: KEIM ECOTEC

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· **Service établissant la fiche technique:** Keimfarben Allemagne, Service Sécurité Produits

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

EC10: Effective concentration at 10% mortality rate.

EC50: Half maximal effective concentration.

LC10: Lethal concentration at 10% mortality rate.

NOEC: No observed effect concentration.

REACH: Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (Regulation (EC) No.1907/2006)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**